

Décision concernant la douzième question à l'ordre du jour: Rapport du Groupe de travail sur le fonctionnement du Conseil d'administration et de la Conférence internationale du Travail

Le Conseil d'administration:

a) a demandé au Bureau:

i) d'organiser, avant le mois de mars 2015, des consultations tripartites sur les questions mentionnées dans le document GB.322/WP/GBC/1(Add.);

ii) de finaliser, d'ici au mois de mars 2015, un plan de travail pour la 104^e session (juin 2015) de la Conférence, qui tienne compte des mesures de réforme approuvées par le groupe de travail (1);

b) a adopté le calendrier ci-après pour les travaux futurs du groupe de travail:

i) à compter de novembre 2015, faire le bilan de l'expérimentation d'une session de la Conférence d'une durée de deux semaines en 2015 et déterminer les modalités de la session de juin 2016;

ii) en mars 2016, examiner les propositions d'amendement au Règlement de la Conférence internationale du Travail dont doit être saisie une commission du Règlement de la Conférence en juin 2016 et entamer l'examen du rôle, du but et du fonctionnement des réunions régionales en vue d'établir un calendrier pour une éventuelle réforme.

(1) Voir documents GB.322/WP/GBC/1 et GB.322/WP/GBC/1(Add.).

(Document GB.322/INS/12, paragraphe 13.)